



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

REGINA COELI

Ile Dimanche de Pâques, 22 avril 1979

1. « Ne sois plus incrédule, sois croyant » (*Jn 20, 27*). Aujourd'hui, dimanche de l'octave de Pâques, nous relisons ces paroles adressées par le Ressuscité à St Thomas. *Elles constituent en un certain sens le programme du Christ pour l'homme.* Voici le programme de la foi : « Heureux ceux qui croient sans avoir vu » (*Jn 20, 29*). On sait la raison du refus de Thomas : il n'a pas voulu accepter la vérité sur la résurrection. En cela, il ne différait pas des autres apôtres, dont les difficultés étaient analogues, tant la résurrection dépassait la conscience qu'ils avaient de la nécessité de la mort et de l'irréversibilité de ses conséquences. La résurrection était bien difficilement concevable. Une fois mort, l'homme ne vit plus parmi les hommes, il n'a plus sa place parmi les vivants. Les apôtres ont admis la réalité de la résurrection à partir de l'expérience qu'ils avaient du Christ ressuscité. Après sa mort, ils l'ont vu parmi les vivants de cette terre, à Jérusalem, au Cénacle, au lac de Galilée. Et ils devaient en arriver à cette conclusion : « ressuscité des morts, le Christ ne meurt plus ; la mort n'a plus d'emprise sur lui » (*Rm 6, 9*). Il a vaincu la mort. Thomas n'était pas avec eux lorsque le Christ est venu pour la première fois au Cénacle, d'où sa réticence, son « incrédulité ». Il a demandé des preuves, les mêmes qu'avaient eues les autres. Ce qu'ils lui disaient ne lui suffisait pas. Il voulait se faire une conviction personnelle, voir de ses yeux, toucher de ses mains. Et il a obtenu ce qu'il demandait. Son « incrédulité » est devenue en un certain sens une preuve supplémentaire, comme on l'a souligné bien des fois. C'est précisément parce qu'il ne voulait pas admettre l'annonce de la résurrection qu'il a *contribué* indirectement à ce que cette annonce revête une certitude encore plus grande. Thomas l'incrédule est devenu d'une certaine manière le porte-parole de la certitude de la résurrection. Comme l'écrivait St Grégoire le Grand : « l'incrédulité de St Thomas a bien plus aidé notre foi que la foi des autres disciples. Du fait qu'il retrouve sa foi en touchant de ses doigts nous sommes nous-mêmes affermis dans notre foi parce que tous les doutes sont écartés. Le disciple qui a douté et touché est ainsi devenu témoin de la réalité de la résurrection » (« *XL Homiliarum in Evangelio* » lib. II, *Homil. 26,7* : PL 76, 1201).

2. Nous vivons en un temps où l'on fait grand cas de l'intelligence humaine, de ses conquêtes, et donc aussi des méthodes d'investigation scientifique avec leur sens critique. Nous sommes aussi en un temps où le principe de la liberté définit le droit fondamental de la personne humaine à agir selon ses convictions fondées. D'où la liberté de conscience et la liberté religieuse. St Thomas est devenu, d'une certaine manière, un personnage particulièrement proche de l'homme d'aujourd'hui. La déclaration du [Ile Concile du Vatican](#) sur la liberté religieuse souligne très fermement que ni la foi ni l'incroyance ne peuvent être imposées à l'homme par la force. Elles doivent en effet être un acte conscient et volontaire. « C'est un des points principaux de la doctrine catholique,

contenu dans la parole de Dieu et constamment enseigné par les Pères, que la réponse de foi donnée par l'homme à Dieu doit être volontaire ; en conséquence, personne ne doit être contraint à embrasser la foi malgré lui. Par sa nature même, en effet, l'acte de foi a un caractère volontaire puisque l'homme racheté par le Christ Sauveur et appelé par Jésus-Christ à l'adoption filiale, ne peut adhérer au Dieu révélé que si, attiré par le Père, il met raisonnablement et librement sa foi en Dieu. Il est donc pleinement conforme au caractère propre de la foi qu'en matière religieuse soit exclue toute espèce de contrainte de la part des hommes. Un régime de liberté religieuse contribue donc de façon notable à favoriser un état de choses dans lequel l'homme peut, sans entrave, être invité à la foi chrétienne, peut l'embrasser de son plein gré et la confesser avec ferveur par toute sa vie (Décl. « *Dignitatis humanae* », 10). Mais tout cela n'annule en rien le programme du Christ et ne signifie ni indifférence ni indifférentisme. Cela montre seulement que *la religion tire son importance, sa grandeur, d'une part de la réalité objective* à laquelle elle se réfère, c'est-à-dire de Dieu qui révèle la vérité et l'amour, d'autre part, *du sujet*, de l'homme qui la professe d'une manière raisonnable, consciente et libre, c'est-à-dire digne de lui. En ce dimanche, l'Église souligne d'une façon particulière cette maturité de la foi. Le Christ dit à Thomas : « Ne sois plus incrédule, sois croyant. » La foi est et sera toujours le programme du Christ pour l'homme. « Heureux ceux qui, sans avoir vu (comme Thomas), croient » (Jn 20, 29). La foi est le but de la résurrection, et elle en est le fruit. © Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana